



Circulaire de rentrée 2023 collège

Chers parents,

Nous y sommes, l'année scolaire 2022-2023 touche à sa fin et notre établissement fermera ses portes pour l'été dans une dizaine de jours. De nouvelles perspectives, de nouveaux projets pointent déjà le jour et les travaux se poursuivent sur l'ensemble scolaire. Vous êtes aussi de nombreuses familles à nous rejoindre dans cette belle aventure humaine et scolaire. L'occasion pour nous de vous souhaiter la bienvenue !

Jalonnée de multiples réussites, de pépites, et de temps forts pédagogiques, nous avons été heureux d'accompagner votre enfant durant cette année. Nous serons également heureux d'accompagner les quelques cent-dix nouveaux visages d'élèves qui arrivent de la 6^è et à la 3^è, dans une structure à 12 classes : 6^è (x4) – 5^è (x3) – 4^è (x3) et 3^è (x2)

La scolarité étant partagée entre nos missions et les vôtres, que cet été vous procure de la joie et du ressourcement, ces ingrédients indispensables pour préparer l'avenir et la rentrée prochaine.

Nous vous remercions tous par avance de la confiance que vous nous témoignez et nous vous assurons notre total dévouement au service de chaque jeune en devenir.

En attendant la rentrée prochaine, toute l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Bien respectueusement,

Vincent SUREAU

Chef d'établissement

RENTÉE DES ÉLÈVES

Rentrée des 6 ^e	Rentrée des 5 ^e / 4 ^e / 3 ^e
<p>Lundi 4 septembre :</p> <p>10h ⇒ Accueil des élèves et de leurs parents par l'équipe pédagogique ⇒ Appel et prise en charge des élèves par le professeur principal</p> <p>12h00 ⇒ Les élèves sont tous invités à déjeuner au collège avec les professeurs</p> <p>15H05 ⇒ Fin des cours</p> <p>Mardi 5 septembre :</p> <p>⇒ Fin des cours à 15h05 (Les options du mardi commenceront le 12 septembre)</p>	<p>Mardi 5 septembre :</p> <p>9h00 – 12h ⇒ Accueil des élèves par le professeur principal</p> <p>16h10 ⇒ Fin des cours pour les élèves de 4^e et de 3^e</p> <p>15h05 ⇒ Fin des cours pour les élèves de 6^e et de 5^e (Les options du mardi commenceront le 12 septembre)</p>
<p>N.B. : le jour de la rentrée, n'apporter que la trousse, un cahier de brouillon et une chemise à rabat. Les élèves recevront ce jour-là, leur trousseau de manuels scolaires à rapporter le soir à la maison.</p>	

HORAIRES DES COURS

- Du LUNDI au VENDREDI (sauf mercredi après-midi) ⇒ 8h15 à 11h50 et 13h25 à 16h10.
- Cours tous les mercredis jusqu'à 11h50 selon les emplois du temps, de la 6^e à la 3^e.
- Etude, soutien scolaire, et aide aux devoirs gratuite de 16h10 à 17h00.
- Pas de restauration scolaire le mercredi midi.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS DE L'ÉTABLISSEMENT



Vincent SUREAU
Chef d'établissement



Nolwenn MARZIN
Coordinatrice de vie scolaire



Laurence CLAQUIN
Accueil, gestion et comptabilité

PÔLES DE LA VIE SCOLAIRE ET SERVICES ENTRETIEN / RESTAURATION

PÔLE VIE SCOLAIRE



Serge LE MEIL
Surveillant



Nolwenn MARZIN
Coordinatrice de vie scolaire



Yann LE GLOANEC
Surveillant

SERVICES ENTRETIEN ET RESTAURATION



Laëtitia CHEREL



Sylvie SIMON



Nadia TAARKOUBET



Gaëlle LE SIGNOR

Ensemble, sachons les remercier, les accueillir, et reconnaître leur engagement du quotidien

RÉUNIONS DE RENTRÉE

Présentation de l'année et des équipes, et réunion avec le professeur principal

4^e – 3^e : Mardi 12 septembre à 18h

6^e – 5^e : jeudi 14 septembre à 18h

Chacune de ces réunions sera précédée d'une réunion de présentation de la section football, pour chaque groupe, à 17h30

Présentation et mises à jour des PAP/PPS/PPRE des élèves avec bilan des diagnostics en cours

(Rencontres individuelles parents/professeurs/élèves)

Tous niveaux confondus : Jeudi 9 novembre (soirée, et sur rdv programmés par l'équipe pédagogique)

TEMPS DE RENCONTRES ET VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Une première date est programmée pour ce qui concerne la vie de l'établissement :

Vendredi 22 septembre :

- Inauguration des nouveaux locaux et espaces de vie scolaire
- Promulgation de notre nouveau projet éducatif d'ensemble scolaire
- Soirée d'accueil des familles
- Célébration de rentrée

Un courrier vous sera transmis ultérieurement pour préciser l'organisation de cette journée.

ESPACE NUMÉRIQUE ÉCOLE DIRECTE

Les codes sont identiques d'une année sur l'autre. Nous vous conseillons de **télécharger les documents déposés sur votre espace cette année dès aujourd'hui (bulletins, factures...)**. Date limite : **13 juillet**

Cette application vous permettra de suivre la scolarité de votre enfant et d'y retrouver tous les documents déposés par nos pôles administratifs, pédagogiques et de vie scolaire (certificat de scolarité, factures, bulletins scolaires ...).

Un identifiant et un mot de passe seront transmis par mail et/ou par SMS à la rentrée aux nouvelles familles, indiquant la procédure à suivre pour personnaliser vos codes, et pour ensuite accéder aux documents déposés sur votre espace.

CONTRAT DE SCOLARISATION ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR / CHARTE INFORMATIQUE / DROIT À L'IMAGE ENGAGEMENT FINANCIER / CHARTE DE CONFIANCE

L'ensemble de ces documents sera transmis à la rentrée via la plateforme école directe, et contre une seule signature

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Celui-ci sera déposé dans votre espace documents sur école directe début septembre.

FRAIS DE SCOLARITÉ 2023.2024

L'ensemble des tarifs pour l'année scolaire 2023/2024 est consultable via le lien suivant : [cliquez-ici](#)

VIE SCOLAIRE

Mme MARZIN, sera en charge de la coordination du pôle de la vie scolaire de notre établissement.

Afin de ne pas surcharger l'accueil, toutes les informations concernant la vie scolaire doivent être communiquées **directement** au pôle de la vie scolaire (absences, messages à passer aux élèves...) au **02 98 95 00 83 (Choix 1)**.

FOURNITURES

Vous la retrouverez en pièce jointe et sur notre site internet.

Les manuels scolaires sont quant à eux confiés le jour de la rentrée des classes.

LOCATION DE CASIER

Les élèves souhaitant louer un casier (10€ l'année) sont invités à se renseigner auprès du bureau de la vie scolaire.

CARTE DE SELF

Une nouvelle carte de self sera attribuée en début d'année à tous les élèves. Celle-ci doit être préservée tout au long de la scolarité. Cette carte permet notamment le passage au self. Elle est facturée 5€ en cas de perte.

ASSURANCE SCOLAIRE

Une assurance scolaire est souscrite pour tous les élèves sans frais supplémentaire (cf dépliant en PJ)

BOURSES NATIONALES

Une information sera transmise en ce sens à toutes les familles courant septembre

TRANSPORTS SCOLAIRES

- L'ensemble du réseau bus de Quimper communauté a été restructuré et la QUB assure que tous ses clients peuvent trouver une correspondance rapide vers le collège, elle vous invite à vous connecter sur le site www.qub.fr

CHOIX ET PROPOSITIONS D'OPTIONS / CONSTITUTION DES CLASSES

Hormis pour les activités surf et football, les listes d'élèves par option seront transmises et confirmées à la rentrée.

En ce qui concerne la constitution des classes, des efforts sont faits pour construire des groupes équilibrés et selon certaines affinités identifiées par l'équipe. Néanmoins, face au nombre croissant de demandes, nous souhaitons vous préciser que nous ne pourrions sans doute pas répondre à chacune d'entre elles. Les covoiturages seront possibles pour des élèves d'un même niveau de classe (*les emplois du temps coïncidant bien souvent*), et nous privilégions les choix affinitaires sur le niveau 6^è. Nous vous remercions de votre compréhension.

TRAVAUX EN COURS

Depuis le 1^{er} avril 2022, plusieurs espaces de l'établissement sont rénovés ou restructurés (**salle de technologie, nouvelle salle de classe, vestiaires, espace vert...**). Pour finir, l'ensemble de la partie sud de notre bâtiment est entièrement restructuré. La **garderie** de l'école et la **cour du primaire** sont agrandies. Un **préau** sur la cour du bas est créé et celui de la partie haute est également rénové. Nous serons heureux d'accueillir les jeunes dans ces nouvelles conditions et nous inaugurerons ces locaux le vendredi 22 septembre à l'occasion d'une soirée spécifique.

OUVERTURE ESTIVALE

Le secrétariat sera ouvert à partir du jeudi 24 août 2023.

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES (COLLÈGE)

- | | |
|-----------------------------|---|
| ▪ TOUSSAINT | Du vendredi 20 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023 au matin |
| ▪ NOEL | Du vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin |
| ▪ HIVER | Du vendredi 23 février 2024 au soir au lundi 11 mars 2024 au matin |
| ▪ PAQUES | Du vendredi 19 avril 2024 au soir au lundi 6 mai 2024 au matin |
| ▪ Pont de l'Ascension | Du mardi 7 mai 2024 au soir au lundi 13 mai 2024 au matin |
| ▪ ETE | vendredi 05 juillet 2024 |

ACCUEIL ET COMMUNICATION SUR TEMPS SCOLAIRE

Sur temps scolaire, le secrétariat est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Le mercredi jusqu'à midi.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Afin de pouvoir remplir nos missions d'enseignement, l'inscription d'un élève dans l'Etablissement nous amène à traiter un ensemble d'informations que vous nous aurez fournies ou qui nous seront communiquées dans le cadre du cursus scolaire. Ces informations constituent des Données à Caractère Personnel.

L'établissement prend les mesures techniques, physiques, légales et organisationnelles appropriées qui sont en conformité avec les lois en matière de vie privée et de protection des données applicables. Le transfert de données à des tiers se fait à des fins non commerciales et limitées au bon suivi de la scolarité de votre enfant (administration, collectivités, supports de communication de l'établissement...).

Vous disposez de droits par rapport aux données que nous avons collectées à votre sujet et au sujet de votre enfant. Pour exercer ces droits ou tout renseignement complémentaire, il vous suffit d'adresser un courriel, dans lequel vous mentionnez précisément l'objet de votre demande (accompagnée d'une copie recto/verso de votre carte d'identité)

DOCUMENTS A RETOURNER LE 4 ou le 5 SEPTEMBRE

À remettre par l'élève au professeur principal (*ne pas expédier ces documents pendant les vacances s'il vous plaît*) :

- Fiche médicale d'urgence (cf PJ)
- Pour le niveau 4^è : les documents relatifs au séjour en Espagne.

La procédure d'adhésion à l'APEL (association des parents d'élèves) sera quant à elle transmise à la rentrée.

Bel été à tous !

LISTE DE FOURNITURES 2023/24 – COLLEGE SAINT JEAN-BAPTISTE - QUIMPER

 SAINT JEAN-BAPTISTE Maternelle • Primaire • Collège	Entrée en 6 ^e	Entrée en 5 ^e	Entrée en 4 ^e	Entrée en 3 ^e
Français	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24x32 grands carreaux- 96 pages	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24x32 grands carreaux- 96 pages	<input type="checkbox"/> 1 grand classeur souple 24X32 avec 6 intercalaires <input type="checkbox"/> Pochettes plastiques <input type="checkbox"/> Feuilles simples grands carreaux	<input type="checkbox"/> 1 grand classeur souple 24X32 avec 6 intercalaires <input type="checkbox"/> Pochettes plastiques <input type="checkbox"/> Feuilles simples grands carreaux
Mathématiques	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24X32 grands carreaux- 96 pages <input type="checkbox"/> équerre, compas, rapporteur <input type="checkbox"/> 1 calculatrice scientifique (pour les années collège)	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24X32 grands carreaux – 96 pages <input type="checkbox"/> équerre, compas, rapporteur <input type="checkbox"/> La calculatrice de 6 ^e <input type="checkbox"/> 1 ardoise + feutre	<input type="checkbox"/> 2 cahiers petits carreaux 24X32 – 140 pages <input type="checkbox"/> équerre, compas, rapporteur <input type="checkbox"/> La calculatrice de 6 ^e	<input type="checkbox"/> Reprendre les cahiers de 4e <input type="checkbox"/> équerre, compas, rapporteur <input type="checkbox"/> La calculatrice de 6 ^e
Anglais	<input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 - 96 pages <input type="checkbox"/> Ecouteurs filaires prise jack	<input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 - 96 pages <input type="checkbox"/> Ecouteurs filaires prise jack	<input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 - 96 pages <input type="checkbox"/> Ecouteurs filaires prise jack	<input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 - 96 pages <input type="checkbox"/> Ecouteurs filaires prise jack
Histoire- Géographie Éducation-civique	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24X32- 96 pages- grands carreaux <input type="checkbox"/> 1 cahier 24X32- 40 pages- grands carreaux	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24X32- 96 pages- grands carreaux	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 <input type="checkbox"/> 6 intercalaires <input type="checkbox"/> feuilles grands carreaux <input type="checkbox"/> pochettes plastiques	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 <input type="checkbox"/> 6 intercalaires <input type="checkbox"/> feuilles grands carreaux <input type="checkbox"/> pochettes plastiques
Sciences de la Vie et de la Terre	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24X32- 96 pages avec un protège cahier transparent, rabat et étiquette <input type="checkbox"/> 3 feuilles de papier à dessin blanc ou 3 feuilles blanches A4 à imprimer	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24X32- 96 pages avec un protège cahier transparent, rabat et étiquette <input type="checkbox"/> 3 feuilles de papier à dessin blanc ou 3 feuilles blanches A4 à imprimer	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24X32- 96 pages avec un protège cahier transparent, rabat et étiquette <input type="checkbox"/> 3 feuilles de papier à dessin blanc ou 3 feuilles blanches A4 à imprimer	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24X32- 96 pages avec un protège cahier transparent, rabat et étiquette <input type="checkbox"/> 3 feuilles de papier à dessin blanc ou 3 feuilles blanches A4 à imprimer
Sciences physiques	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 avec pochettes plastiques	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 avec pochettes plastiques	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 avec pochettes plastiques	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 avec pochettes plastiques
Technologie		<input type="checkbox"/> 1 classeur souple 24X32 avec pochettes perforées	<input type="checkbox"/> Le classeur de 5 ^e	<input type="checkbox"/> Le classeur de 5 ^e
Arts Plastiques	<input type="checkbox"/> 1 cahier grand carreaux 24x32 cm. Autres matériels : Ne rien acheter – achat groupé à la rentrée. Participation 5€ portée sur la facture.	<input type="checkbox"/> Le cahier ou classeur de l'année précédente (si place). Autres matériels : Ne rien acheter – achat groupé à la rentrée. Participation 5€ portée sur la facture.	<input type="checkbox"/> Le cahier ou classeur de l'année précédente (si place). Autres matériels : Ne rien acheter – achat groupé à la rentrée. Participation 5€ portée sur la facture.	<input type="checkbox"/> Le cahier ou classeur de l'année précédente (si place). Autres matériels : Ne rien acheter – achat groupé à la rentrée. Participation 5€ portée sur la facture.
Éducation musicale	<input type="checkbox"/> 1 porte vues - 60 vues	<input type="checkbox"/> 1 porte vues - 60 vues	<input type="checkbox"/> 1 porte vues - 60 vues	<input type="checkbox"/> 1 porte vues - 60 vues
E.P.S.	Pour chaque séance, dans un sac de sport à part : Short, sweat, et /ou jogging multisport - 1 Paire de baskets multisport -T-shirt et paire de chaussettes de rechange - Vêtement de pluie – Bouteille d'eau ou gourde-Pochette plastique à rabats			
Latin		<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux à spirale 24X32- 96 pages	<input type="checkbox"/> Le cahier de 5 ^e	<input type="checkbox"/> Le cahier de 5 ^e
Allemand	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24x32 – 40 pages	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24x32 – 96 pages	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24x32 – 96 pages	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24x32 – 96 pages
Espagnol		<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24x32- 140 pages	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24X32 -140 pages	<input type="checkbox"/> 1 cahier grands carreaux 24X32- 140 pages
Espagnol + ou Anglais +			<input type="checkbox"/> 1 classeur souple + 4 intercalaires	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple + 4 intercalaires
Fournitures générales Tous niveaux	<input type="checkbox"/> Agenda 1 page par jour <input type="checkbox"/> 1 trousse complète comprenant : 1 stylo (avec ou sans plume) à cartouche d'encre bleue effaçable/stylos bille bleu- noir-rouge-vert/1 effaceur/colle/ciseaux/crayons gris ou porte mine HB/1 gomme blanche/ 2 ou 3 surligneurs fluo-/ Correcteur liquide interdit. Roller de correction en ruban autorisé. <input type="checkbox"/> 1 règle plate graduée <input type="checkbox"/> 1 petite pochette de crayons de couleurs <input type="checkbox"/> 1 pochette de feutres <input type="checkbox"/> 2 chemises à rabats (1 pour la réserve de copies et rangement des contrôles et 1 pour la remise de documents) <input type="checkbox"/> Pochettes plastiques perforées <input type="checkbox"/> Copies doubles grands carreaux et copies simples grands carreaux <input type="checkbox"/> 1 porte vues 60 vues pour la vie de classe			



L'assurance
Scolaire
pour vos
Enfants

7 JOURS/7
24H/24

Une couverture
maximum tout au
long de l'année !

En cas d'accident...



Service Sinistre
Tél. : 03 87 50 48 26
www.assurances-fec.org

➔ Déclarer l'accident auprès de l'établissement scolaire, en joignant :

- Dommage corporel : un certificat médical de première constatation.
- Dentaire : un devis précisant le montant de la reconstitution prothétique au coût actuel, pour le paiement de la somme prévue au tableau des garanties.
- Agression-racket/vol des effets scolaires : le dépôt de plainte fait auprès des autorités de police ou de gendarmerie.
- Bris de lunettes : la facture de l'opticien ou l'original du décompte de la sécurité sociale complété par le décompte de votre mutuelle complémentaire.

➔ Les Assurances F.E.C. accusent réception de la Déclaration en indiquant un numéro de référence qui doit être rappelé dans toute correspondance.

➔ Toutes les notes de frais liées à un accident corporel de l'élève assuré doit être présentées à la sécurité social (ou à d'autres caisses ...) ainsi qu'à votre mutuelle.

Après remboursement par ces organismes, envoyez les décomptes aux Assurances F.E.C. Ainsi que votre relevé d'identité bancaire qui procéderont au paiement des sommes prévues.

➔ Si le traitement de l'enfant est très long, envoyer les décomptes au fur et à mesure des remboursements des organismes.

➔ Nous ne délivrons pas de prise en charge directement aux hôpitaux ou cliniques.

➔ Pour clore le dossier, il sera demandé dans certain cas, un certificat médical de guérison ou de consolidation.



Prescription : Toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance (art. L 114-1 et L 114-2 du code des Assurances). S'il n'est pas possible de clore le dossier dans ce délai (consolidation non acquise par exemple), il est impératif d'interrompre cette prescription par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :



42B rue du Faubourg - BP 80820 - 57013 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 50 52 05 - fec@assurances-fec.org - www.assurances-fec.org

Assurances F.E.C. est une marque de OMA Société de courtage d'assurances - Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 € - RCS de Metz - SIREN 349 869 297 - APE 6622Z - Siège social : 42B rue du Faubourg 57000 METZ - Garantie financière et assurance de responsabilités civiles professionnelles, Art. L512-6/L512-7 du Code des Assurances - Immatriculation ORIAS n°07 001 654 (www.orias.fr) - Exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 9 (www.acpr.banque-france.fr) - En cas de réclamation : OMA - service réclamation 42B rue du Faubourg BP 80820 57013 Metz Cedex 1 - reclamation@oma.fr - Médiation : Dans le cas où le service réclamation ne vous aurait pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance à l'adresse : La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org



GENERALI Assurance IARD, Société Anonyme au Capital de 94 630 300 euro
Entreprise régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris, Siège social : 2 rue Pillet-Willi - 75009 PARIS.
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Protégez vos enfants



ASSURANCES F.E.C.
www.assurances-fec.org

La Formule Harmonie



Une garantie scolaire et extra scolaire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

➔ Ce que nous garantissons

Le paiement d'indemnités en cas d'accidents corporels subis par l'assuré.
L'indemnisation des dommages causés aux biens du maître de stage.

Les événements et garanties sont résumés dans le tableau ci-contre et s'entendent en complément de la Sécurité Sociale et/ou complémentaires.

➔ Les activités garanties

Les activités scolaires...
Les trajets...
Les activités extra-scolaires (sportives, récréatives...)

➔ Ce qui n'est pas garanti (principales exclusions)

La pratique des sports aériens, navigation aérienne dans les appareils non agréés pour le transport public de personnes, yachting à plus de 25 miles des côtes, bobsleigh, skeleton, saut à ski, l'escalade avec moyens artificiels ou en cordées (sauf initiation), les sports à titre professionnel, les courses utilisant des engins à moteur, Usage comme conducteur ou passager d'un véhicule à deux roues d'une cylindrée supérieure à 125 cm³, Accidents résultant de l'usage de stupéfiants ou de tranquillisants ou de l'abus de boissons alcoolisées, La participation à une rixe (sauf cas légitime défense), Le suicide ou tentative.

➔ Validité

L'assurance couvre l'assuré d'une rentrée scolaire à l'autre, 24h/24 (sous réserve du paiement de la cotisation).

➔ Où s'exercent les garanties

En France Métropolitaine, D.O.M. et T.O.M. et pays membres de la C.E.E.,
Dans le reste du monde lors de séjours inférieurs à 6 mois.

➔ Assistance - Rapatriement

Les Assurances FEC ont souscrit une garantie auprès d'EUROP ASSISTANCE pour tous les participants aux voyages collectifs organisés par l'établissement.
Cette convention est valable dans le monde entier (sauf pays en état de guerre).

➔ Responsabilité civile

Afin d'éviter un double emploi avec le contrat responsabilité civile des parents (Multirisques, RC Familiale...), nous ne garantissons pas la responsabilité civile personnelle des élèves.



Garanties & Capitaux



Décès

Capital de 5 000 €

Invalidité

jusqu'à 32% d'invalidité % de (*) 47 000 €
de 33% à 89% d'invalidité % de 70 000 €
supérieure ou égale à 90% d'invalidité % de 100 000 €
(* Franchise relative de 6%

Frais Médicaux

Pharmaceutiques, chirurgicaux, transports, hospitalisation après intervention de la sécurité sociale et/ou complémentaire
FRAIS RÉELS
(maxi 4 fois le barème S.S.)

Frais Chambre particulière

35 €/jours (Franchise 5 jours)
En cas d'hospitalisation (max. 365 jours)

Frais Médicaux prescrits

Mais non remboursés par le régime obligatoire et/ou complémentaire
200 €

Frais Dentaire

Par dent ou prothèse dentaire cassée
350 €

Frais d'Optique

Lunettes de vue ou lentilles
300 €

Forfait Appareil

Appareil d'orthodontie ou auditif
(1 forfait par année scolaire)
600 €

Frais de Vol/Bris des instruments de musique

pendant les cours - 1 fois par année scolaire
Franchise de 30 €
900 €

Nota

Document non-contractuel à caractère informatif. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat 12290100 souscrit auprès de GÉNÉRALI IARD et disponible auprès de l'établissement.

Frais de Recherche et de transport

Pour transports dans les mêmes conditions de destination que la Sécurité Sociale
8 000 €

Frais de Prothèse

Inclus location cannes anglaises et béquilles
500 €

Aide ou Transport Pédagogique

A partir du 31^{ème} jour d'incapacité avec un maximum de 6 mois
450 € par mois

Frais de Scolarité

Suite à une incapacité supérieure à 90 jours
800 €

Suivi Psychologique

De l'élève suite à un attentat ou sinistre traumatisant
800 €

Racket - Agression

Dans l'établissement ou au cours du trajet domicile/établissement, après dépôt de plainte auprès des autorités
200 €

Vol du cartable et des effets scolaires

Après dépôt de plainte auprès des autorités - 1 fois par année scolaire
70 €

Dommages aux Biens du Maître de Stage

Franchise de 77 €
10 000 €

E-REPUTATION des élèves

1 fois par année scolaire et par élève
250 €

1. IDENTITE DE L'ELEVE :

NOM : _____ PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____ CLASSE : _____

2. RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) DE L'ELEVE / CONTACTS EN CAS D'URGENCE :

NOM (S) : _____ PRENOM (S) : _____
ADRESSE : _____
Coordonnées téléphoniques du père : _____ Coordonnées téléphoniques de la mère: _____
Domicile : _____ Domicile : _____
Mobile : _____ Mobile : _____
Travail : _____ Travail : _____

Nom et téléphone d'une autre personne pouvant être jointe en cas d'urgence:

3. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ELEVE :

Nom, adresse, et téléphone du médecin traitant : _____

Téléphone et adresse de la mutuelle : _____

Téléphone et adresse du Centre du sécurité sociale : _____

- L'élève suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si **OUI**, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'élève et accompagnées de leur notice). **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

- L'élève a-t-il des allergies ?

ASTHME OUI NON

MEDICAMENTEUSES OUI NON

ALIMENTAIRES OUI NON

AUTRES : _____

Si **OUI**, préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (joindre le protocole du médecin traitant ou de l'allergologue et/ou PAI du médecin scolaire) : _____

- **DATE DU DERNIER RAPPEL ANTITETANIQUE :** _____

4. INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Merci d'indiquer les éventuels problèmes ou difficultés de santé (énurésie, maladie, accident, opérations...), en précisant les dates et les précautions à prendre :

Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives ou dentaires ? OUI NON

Si **OUI**, préciser : _____

5. PRISE EN CHARGE DE SITUATION D'URGENCE

En cas d'urgence, nous autorisons le collège Saint Jean Baptiste à faire appel aux services d'aide médicale urgente (centre 15), chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille, ou, pour les élèves internes, selon les modalités du règlement intérieur.

Date et signature :

6. EN CAS DE SEJOUR SCOLAIRE A L'ETRANGER (niveau 3^e)

Evitez de confier son carnet de santé à votre enfant. Si vous souhaitez transmettre des extraits du carnet de santé, faites des photocopies et joignez-les à cette fiche.

Merci de joindre une photocopie des attestations de carte vitale et de mutuelle (ou autre prise en charge) sur lesquelles figure l'enfant.

Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date et signature :